



LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-7 DE LA CCD VENDREDI 21 OCTOBRE 2005

La plénière s'est réunie dans des sessions du matin et de l'après-midi pour considérer: l'intégration des activités des organisations non gouvernementales (ONG) dans le programme de travail officiel de la CdP; la proposition d'intégrer dans l'ordre du jour un point additionnel consacré à la procédure devant régir la sélection du Secrétaire Exécutif; et l'examen de l'application de la Convention et de ses dispositions institutionnelles. La Grande Commission (GC) s'est réunie dans l'après-midi pour examiner les activités du Secrétariat et des progrès accomplis par les pays touchés parties dans la mise en œuvre de la Convention. Le Comité de la Science et la Technologie (CST) s'est réuni dans l'après-midi et tard dans la soirée pour finaliser les projets de décisions. Des groupes de contact ont continué à se réunir tout le long de la journée et dans la soirée pour examiner le programme et budget, et les décisions concernant la mise en application de la Convention.

PLÉNIÈRE

INTEGRATION DES ACTIVITES DES ONG DANS LE PROGRAMME DE TRAVAIL OFFICIEL DE LA CDP: Le Vice-président de la CdP-7, Jozef Buys (Belgique) a présidé la session de dialogue ouvert et a introduit son thème: "gestion des crises et adaptation à long terme à travers l'action locale." Le Secrétaire Exécutif de la CCD, Hama Arba Diallo, a souligné que les sessions de dialogue ouvert font avancer la participation des ONG dans la mise en application de la Convention. Franklin Moore (Etats-Unis) a modéré la session.

Vore Seck, Conseil des ONG d'Appui au Développement, a lancé le dialogue en introduisant cinq études de cas sur les actions locales en Afrique et en Amérique Latine. Une étude de cas de l'Équateur a décrit la manière dont les actions locales contribuent à la mise en application des Conventions de Rio, et une autre, d'Éthiopie, a décrit le défi consistant à passer de la réactivité aux crises à la gestion à long terme de la durabilité.

Une étude de cas du Zimbabwe a illustré la manière dont les actions locales à long terme, à travers un projet de reboisement, a donné lieu à une capacité de résistance accrue des écosystèmes forestiers et a souligné qu'il est possible de réduire le rythme de l'érosion des sols et de la désertification par l'adoption d'une planification adéquate et l'utilisation de la bonne méthodologie.

Une étude de cas sur la décentralisation et l'habilitation à promouvoir l'action locale dans le Nord du Mali, a décrit les défis posés et les leçons apprises, soulignant l'importance: de fournir aux communautés les outils et le soutien appropriés; de dépasser les tensions à travers les actions locales; du recours au savoir faire local; et, de l'engagement du gouvernement central.

Une étude de cas du Tchad a démontré les problèmes posés à une région ayant subi une vague de près de 300.000 migrants venus du Soudan, qui a causé davantage de dégradation des écosystèmes fragiles, et des conflits entre les communautés autochtones locales et les réfugiés, et a décrit les efforts des ONG visant à rectifier la

situation, notamment: la formation des réfugiés et des communautés locales; les projets de reboisement; et, la sécurité alimentaire.

Dans le débat qui a suivi, Moore a donné la parole pour des discussions sur les exposés. Les représentants des ONG et des gouvernements ont souligné l'importance: des petits projets; de la synthèse des pratiques locales; de la coopération entre les communautés locales et les gouvernements; des avantages et des inconvénients de la décentralisation; et de la nécessité de financer les activités des ONG. Plusieurs ONG ont appelé à l'institution des communautés locales dans la Convention.

Patrice Burger, de la Cellule d'Appui à la Réforme Institutionnelle (CARI), a clôturé le débat par un appel à l'habilitation de l'ensemble des parties prenantes à mettre en application la CCD. Diallo a encouragé les ONG à renforcer leurs activités aux échelons local et national, et les a invitées à participer dans les réunions futures parrainées par la CCD.

RAPPORTS DU CST ET DE LA CRIC-4: Le Président du CST, Blujdea (Roumanie) a rapporté que le Comité était en train d'examiner des projets de décisions et d'essayer de les approuver. Le Président de la CRIC-4, Mohamed Mahmoud Ould El Ghaouth, a rapporté que le groupe de contact sur les projets de décisions était en train d'avancer dans la finalisation de l'ensemble des projets de textes. Toutefois, le Comité n'a pas été en mesure de se réunir en raison du non achèvement des travaux du groupe de contact.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE LA CDP-7 ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU: Nominé par le Royaume-Uni, au nom du GEEAOE, Charles Haines (Canada), a été élu Vice-président de la CdP-7 par acclamation. Le Président de la CRIC-4, El Ghaouth, a nommé, et les délégués ont élu par acclamation, Franklin Moore (Etats-Unis), Président des CRIC-5 et 6. Son mandat commencera à la fin de la présente session du CRIC.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX: Au sujet de la proposition norvégienne d'intégrer dans l'ordre du jour un point additionnel consacré à la procédure devant régir la sélection du Secrétaire Exécutif, le Vice-président Erwin Ortiz (Bolivie) a informé que le Président de la CdP-7 est en train de mener des consultations avec les groupes régionaux et d'intérêt. L'Australie et plusieurs ont encouragé la plénière à prendre une décision plus tôt. Après consultation avec le Secrétariat, le Vice-président Ortiz a annoncé que cette question sera traitée lundi 24 octobre, au cours de la séance de l'après-midi.

GRANDE COMMISSION

Le Président Riccardo Valentini (Italie) a appelé la réunion à procéder à l'examen du rapport de l'Unité d'Inspection Conjointe des Nations Unies (UIC) et du Secrétariat concernant les activités du Secrétariat et l'application de la CCD (ICCD/COP(7)/4 et ICCD/CRIC(4)/2). Even Fontaine Ortiz, de l'UIC, a présenté un exposé sur la procédure et la méthodologie adoptées et les principales recommandations faites par l'UIC. La JAMAÏQUE, au nom du G-77/CHINE, joint par plusieurs autres, a fait part de louanges à l'endroit du Secrétariat pour son rôle chef de file dans la mise en



application de la CCD. La représentante a apporté son appui à la décision concernant le rapport de l'UIC et a proposé l'établissement d'un groupe de travail spécial pour examiner ses recommandations durant la période précédant la CdP-8. Sa motion a été appuyée par plusieurs délégations. Le Royaume-Uni, au nom de l'UE, appuyé par plusieurs autres pays, a souligné la nécessité d'un regard neuf sur les approches de l'application de la CCD et l'impératif d'élaborer une vision commune. L'ARGENTINE, au nom de la région Amérique Latine et Caraïbes, a suggéré, et les délégués ont accepté, d'établir un groupe de contact sur le rapport de l'UIC.

Les discussions sur les Unités de Coordination Régionales (UCR) ont été reportées à la réunion de groupe de contact prévue dimanche 23 octobre.

COMITE SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

Le Président Blujdea a ouvert la réunion. Le Comité a considéré des projets de décisions pour examen à la CdP-7.

Au sujet des systèmes d'alerte précoce, l'UE a suggéré d'ajouter une requête au Groupe d'Experts (GE) de rapporter les progrès accomplis concernant le CST à cette huitième session, et de supprimer le paragraphe demandant au Secrétariat de présenter un rapport sur ce sujet à la CdP-8. Le projet de décision a été adopté tels qu'amendé.

Au sujet de l'étude et évaluation des réseaux, institutions, agences et organismes disponibles, le PNUE a noté l'infaisabilité d'ajouter des activités supplémentaires au Plan d'Action du NEPAD relativement à l'Initiative Environnementale, et a suggéré un amendement. S'agissant de la base de données des institutions mise en place dans le cadre de la 1^{ère} Phase du projet, le MAROC, appuyé par les ETATS-UNIS et BELIZE, a déclaré que la base de données devrait être transféré au Secrétariat. La NORVEGE a remis en question les implications, en matière de coût, de son transfert. L'UE, appuyée par la NORVEGE, mais contrée par les Etats-Unis, a parlé contre l'adoption du projet de décision. Cette dernière a été retirée.

Au sujet de l'évaluation de l'érosion des sols dans les zones arides (LADA), la NORVEGE, appuyée par l'UE et les ETATS-UNIS, a proposé plusieurs amendements, notamment: la suppression du paragraphe préambulaire portant sur les travaux pertinents du GE; la suppression d'une référence à la demande à l'intention du Secrétariat, de faciliter l'implication des Parties dans les activités inscrites dans le cadre de LADA; et la suppression des paragraphes opératifs consacrés aux liens entre le GE et LADA, et à l'implication des points focaux nationaux dans les activités de LADA. Le MAROC, CUBA, la CHINE et la TANZANIE ont fait objection aux amendements. Après consultations, le projet de décision a été adopté avec les compromis réalisés dans les paragraphes pertinents.

Au sujet du savoir traditionnel, le BRESIL et le CANADA, contrés par l'UE, ont suggéré l'introduction dans le paragraphe opératif d'un amendement concernant l'élaboration des inventaires du savoir traditionnel. Le consensus n'ayant pas été atteint, le paragraphe a été croché. S'agissant de la protection du savoir traditionnel, l'insertion d'un nouveau paragraphe a été proposé et approuvé. Le projet de décision a été adopté avec le libellé croché.

Au sujet de l'Evaluation des Ecosystèmes du Millénaire, ISRAEL a au départ proposé de détailler les conclusions de l'Evaluation, mais a accepté de restreindre les ajouts à une interprétation factuelle des résultats de l'Evaluation. Le projet a été approuvé avec des amendements mineurs.

Au sujet des repères et indicateurs, le CANADA a introduit un libellé additionnel, dont la majeure partie a été appuyée. Le CST a accepté une proposition avancée par le G-77/CHINE d'ajouter une demande au Secrétariat de faciliter l'assimilation et l'élaboration de repères et d'indicateurs particuliers aux régions/pays. Le projet a été adopté tel qu'amendé.

Au sujet de l'amélioration de l'efficacité et de l'utilité du CST, l'UE a suggéré d'ajouter une référence à l'évaluation du rôle futur de la science et technologie dans la mise en application de la CCD, et a recommandé les travaux futurs du GE, et le remplacement de son Président. La NORVEGE a provisoirement croché le libellé détaillant les activités prioritaires du GE. L'UE a proposé de

supprimer la référence au programme de bourses universitaires de l'UNCCD, proposition contrée par le G-77/CHINE. Le projet de texte a été approuvé avec les crochets.

Au sujet du programme de travail du CST, la NORVEGE et le MAROC ont procédé à des ajouts mineurs. L'ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE (OMM) a rappelé sa suggestion informelle d'ajouter une large énumération de tâches spécifiques, qui a reçu l'appui de nombreuses délégations. L'UE a placé entre crochets le libellé faisant référence à la facilitation des réseaux des programmes thématiques par les UCR. Les discussions se sont poursuivies tard dans la nuit du vendredi.

GROUPES DE CONTACT

PROGRAMME ET BUDGET: Le groupe de contact sur les programme et budget, présidé par Gerardo Guiza (Mexique) s'est réuni le matin, et un projet de décision en rapport a été avancé par le Secrétariat. Plusieurs délégations ont continué à encourager le Secrétariat de fournir un rapport sur son application des recommandations pour la biennale 2002-2003. Un groupe de pays industrialisés a insisté sur l'annexion du rapport à la décision, et un groupe de pays en développement y a fait objection. Les délégations ont décidé d'insérer des paragraphes à cet effet dans la décision. Comme requis, le Secrétariat a fait circuler, l'après-midi, cinq documents incluant le rapport concernant l'état d'avancement des recommandations des auditeurs.

ÉVALUATION DE LA CONVENTION: Le groupe de contact s'est réuni toute la journée dans une tentative de résoudre les questions touchant aux cinq projets de décisions. Au sujet du renforcement de la mise en application de la Convention en Afrique, le groupe est parvenu à s'accorder sur un libellé de compromis.

Au sujet de l'examen des ajustements nécessaires au processus d'élaboration et d'application des programmes d'action, y compris l'examen de la mise en application améliorée des obligations de la Convention, des divergences d'opinion sont restées sur la question de savoir si le CST devait jouer un rôle dans la canalisation des ressources financières.

Au sujet de l'amélioration des procédures de communication et d'établissement des rapports, la suggestion de former un groupe de contact officieux ouvert à tous pour examiner la normalisation des procédures encadrant les rapports nationaux a été complétée par les attributions proposées, pour examen, pour ce groupe.

Au sujet de la mobilisation des ressources pour la mise en application de la Convention, un groupe régional de pays a suggéré l'insertion d'un libellé encourageant le mouvement au-delà des projets pilotes dans la mise en œuvre. Les positions sont restées ancrées sur la question de la relation de la Convention avec le FEM, et sur le point de savoir s'il fallait "l'inviter à" ou "lui demander de" collaborer.

Le groupe a procédé à une lecture de l'intégralité de la décision concernant la collaboration avec le FEM pour la première fois, et plusieurs pays ont été emphatiques quant à l'importance du Mémorandum d'Entente entre la CCD et le FEM (ME) qui y figure. Un pays a été réticent à la réouverture du débat sur le ME.

Les discussions sur les projets de décisions en suspens ont été reportées au dimanche 23 octobre.

DANS LES COULOIRS

Alors que prenait fin la première semaine de la CDP, plusieurs pays ont déploré la prolifération de sessions parallèles tenues concurrentiellement, qui a obligé les petites délégations à se répandre et se rapetisser davantage, et qui risque d'exclure leur participation. Dans les groupes de contact, certains délégués ont estimé que la forge actuelle des mots est sans doute symptomatique de la division importante qui existe entre les blocs de pays, ainsi que leur conception du mandat de la CCD et de sa relation avec le FEM.

Les délégués ont pris part à un débat animé la session de dialogue ouvert de la plénière, où l'exposition des expériences vécues dans le cadre de l'action locale a été bien accueillie, et où les déclarations des ONG ont véhiculé passion et convictions. Certains délégués gouvernementaux, cependant, tout en se déclarant en faveur d'une plus grande implication de la société civile, ont considéré avec un certain malaise, les propositions d'accorder aux ONG un statut officiel plus important au sein du système des Nations Unies.